

BTS ASSURANCE

Formation
éligible au
CPF



Objectifs

Préparer le BTS Assurance.

Contenus

Domaines professionnels : – Culture professionnelle et suivi du client – Développement commercial et conduite d'entretien – Gestion des sinistres – Accueil en situation de sinistres – Communication digitale, utilisation du système d'information et des outils numériques. Domaines généraux : – Culture générale et expression – Langue vivante

Pré-requis

Etre titulaire d'un baccalauréat

Modalités et délais d'accès à la formation

Entretien et positionnement. Entrée en formation sur l'année scolaire.

Public concerné

Tout public, Salariés, Demandeurs d'emploi

Accessible aux personnes handicapées

Durée

- Nombre d'heures en centre : à partir de 600 h
- Nombre d'heures en entreprise : minimum 1320 h
- Nombre d'heures au total : environ 1 920 h

Dates

Du 02/09/2024 au 04/07/2026 à Clermont-Ferrand

Méthodes pédagogiques

Alternance de cours théoriques, travaux pratiques et stages en entreprise.

Modalités d'évaluation

- Évaluation orale et/ou écrite au cours de la formation
- Examens blancs
- Évaluation de la période en entreprise
- Contrôle en cours de formation
- Examen final

Validation

Diplôme Education Nationale niveau 5 : BTS ; Accessible aussi par le biais de la VAE Pas de validation d'un ou plusieurs blocs de compétences

Modalité de financement

- Financement individuel
- CPF
- Contrat de professionnalisation
- Contrat d'apprentissage
- Contrat de sécurisation professionnelle
- Plan de développement des compétences
- PRO-A
- Financement Région
- Financement France Travail

Tarif

Prix maximum : 11€/heure.

Tarif donné à titre indicatif, modulable en fonction du projet et du statut du candidat. Pour une réponse sur mesure : nous contacter.

Résultat(s)

Pas de taux récent disponible

code RNCP ou RS

RNCP38359

Certificateur et date de la certification

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche - 11-12-2023

Débouchés et poursuites d'études

Le titulaire du BTS assurance est appelé principalement à exercer dans une entreprise d'assurance et/ou de réassurance, une agence générale d'assurance, un cabinet de courtage d'assurance et/ou de réassurance, un cabinet d'expertise en assurances, une banque proposant des produits d'assurance, une collectivité industrielle ou commerciale ou dans une entreprise industrielle ou commerciale.

Le BTS a pour objectif l'insertion professionnelle mais une poursuite d'études est envisageable en licence professionnelle dans les secteurs de la banque ou des assurances, en licence d'économie-gestion, en école supérieure de commerce et de gestion ou en écoles spécialisées (EESI par exemple) par le biais des admissions parallèles.

RESEAU
FRANCAISE
Greta

AUVERGNE

Liberté
Égalité
Fraternité

Formation réalisée par
GRETA Auvergne

Site de formation
Lycée Ambroise Brugière
44 rue des Planchettes
63000 - Clermont-Ferrand

Contact
Romain LADOUX
04 44 44 95 95
greta-auvergne@ac-clermont.fr